

ABONNEMENT.

Sommaire : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERIONS.

Annonces, la ligne... 20. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

9 Octobre 1876.

Chronique générale.

Il y a quelques jours, au sein d'une réunion catholique, un officier français se croyait permis, à une époque où le mot de liberté tient une si grande place, de parler de religion, et portait un toast, comme catholique, au vénérable Pie IX, au Chef suprême de la chrétienté.

Dans un concert d'outrages, la Gironde, de Bordeaux, se signalait par la violence passionnée de ses attaques contre la religion. Un journal conservateur de cette même ville a pris la défense de cet officier, qui sait aussi bien défendre sa patrie que sa foi.

« Je lis dans le journal la Gironde, en date du 22 septembre, un article concernant une manifestation religieuse qui a eu lieu à Lyon. Les paroles prononcées dans un banquet par le commandant de La Tour du Pin, sont l'objet de commentaires tels qu'il paraît juste d'éclairer les nombreux lecteurs de la Gironde sur le caractère de cet officier.

« Si son drapeau est la croix, si son chef est Pie IX, l'auteur de l'article se demande le cas que cet officier fait du drapeau français et de l'autorité de ses chefs. Je peux le lui dire.

« Sans parler des états de service du commandant de La Tour du Pin, où il est écrit tout ce qu'il a déployé de valeur, d'énergie, de dévouement, dans les campagnes de Crimée, d'Italie et d'Allemagne, je suis le

témoin oculaire d'un fait qui l'honore et que je veux rapporter.

« En 1870, le commandant de La Tour du Pin, encore capitaine, était aide-de-camp du général de Ladmirault. Le 16 août, à Rezonville, le commandant en chef du 4^e corps, toujours trop exposé dans ses premières lignes, est le point de mire des obus et des balles ennemis. Son escorte est décimée, son porte-fanion, le jeune Henry, fils du général Henry, tombe, la tête emportée par un boulet.

« Ce triste incident amène dans l'état-major du général en chef une confusion qui n'échappe pas à l'ennemi. La mitraille et la mousqueterie redoublent d'intensité. Le capitaine de La Tour du Pin met pied à terre, s'empare du fanion, remonte à cheval, et tient haut lui-même le drapeau de son chef, emblème et signe de ralliement à la fois.

« C'est en même temps du courage, de la présence d'esprit et du dévouement.

« Que l'auteur de l'article et les lecteurs de la Gironde se rassurent donc. Le commandant de La Tour du Pin est de taille à tenir à la fois, d'une main ferme et vigoureuse, le drapeau de la croix et le drapeau français, qui s'harmonisent si bien du reste.

« Un soldat de l'armée de Metz. »

Quand les républicains auront tous des états de service pareils et pourront ainsi produire leurs titres, ils pourront parler de patriotisme. Mais lorsqu'on a pour dossier l'œuvre du 4 Septembre et la curée des places, on est mal venu à insulter ses adversaires.

On lit dans le Moniteur :

« Il paraît désormais positif que le gouvernement russe, après avoir pris connaissance de la réponse de la Porte aux propositions anglaises, a émis l'avis qu'il y avait lieu pour l'Europe de faire une démarche catégorique et pressante à Constantinople, afin d'obtenir la conclusion d'un armistice à longue échéance. La cour de Russie considère cette démarche et son succès comme le

point de départ nécessaire de toute action diplomatique nouvelle. Nous ignorons quel accueil cette ouverture a rencontré auprès des gouvernements européens. Au premier moment, le cabinet de Londres paraissait vouloir faire dépendre ses résolutions d'un conseil de ministres qui a dû avoir lieu hier soir.

« Quant à la réunion d'une conférence européenne, nous avons dit hier en quels termes se pose la question, et nous n'y revenons aujourd'hui que pour affirmer de nouveau que le gouvernement français n'a pris et ne prendra, dans cet ordre d'idées, aucune initiative. Le gouvernement français désire sincèrement et invariablement la paix, et il est acquis d'avance à toute combinaison susceptible de détendre une situation qui présente certainement beaucoup de dangers. Néanmoins, il y a comme un temps d'arrêt dans les incidents qui eussent été de nature à précipiter les complications, et ce temps d'arrêt en lui-même est une preuve nouvelle de la force des idées de paix en Europe. »

Les relations du Moniteur avec le ministère des affaires étrangères lui commandent l'optimisme qui lui fait parler ainsi de la force des idées de paix en Europe. Cependant, si ces idées sont fortement ancrées chez certains gouvernements, peut-on vraiment dire qu'il en soit de même, par exemple, pour la Russie?

On télégraphie de Paris au Standard de Londres :

« J'apprends que le duc Decazes appuiera la Russie dans son idée d'une conférence européenne sur la question orientale. Le duc a écrit à ce sujet aux représentants de la France à l'étranger. »

On lit dans le Moniteur :

Plusieurs journaux étrangers parlent de la possibilité de voir le gouvernement avancer la convocation des Chambres françaises.

précédemment arrêtée au 30 octobre, par suite des complications dont l'Orient est le théâtre. Nous croyons que jusqu'à présent la question n'a pas été agitée, et que si la session extraordinaire devait être avancée, ce serait uniquement dans la perspective qu'il faudra plus de deux mois au Sénat et à la Chambre des députés pour se mettre d'accord sur le vote du budget.

M. le duc d'Aumale a demandé à M. le ministre de la guerre de donner des ordres pour faire presser le plus activement possible tous les travaux de fortification des places de guerre de la région de l'Est, avant l'entrée de l'hiver.

L'ordre du jour suivant a été adressé par le général Ducrot aux troupes placées sous ses ordres :

ORDRE GÉNÉRAL.

« Le général commandant le 8^e corps est informé que, à la suite des manœuvres d'automne, certains bruits absurdes et mensongers ont été mis en circulation relativement à de prétendues privations de vivres dont les militaires de la réserve auraient eu à souffrir pendant cette période d'exercices.

« Presque toujours ces mensonges sont l'œuvre méprisable d'hommes de parti, qui calomnient les chefs de l'armée dans un but de désordre; parfois, cependant, de jeunes militaires, par une légèreté condamnable, se sont laissés aller à imaginer des récits de ce genre pour en bénéficier personnellement.

« C'est ainsi que le nommé Joyeux, soldat au 27^e de ligne, afin de tirer de l'argent de ses parents, leur a écrit une lettre dans laquelle il a fait une description lamentable des prétendues misères qu'il supportait pendant les manœuvres, annonçant que les hommes ne recevaient par jour que deux biscuits et une tasse de café, et ajoutant même que cette mesure était d'ordre supérieur, pour habituer les réservistes à la vie de campagne. Le mensonge était d'autant

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA SAINT-LÉONARD.

(Suite.)

Le major, qui était assis près d'une fenêtre, se leva vivement, se pencha au balcon... et reconnut Charlotte.

Il serait difficile d'exprimer ce qui se passa dans l'âme de Loffen à cette vue.

Ce fut d'abord un mélange de surprise, de trouble et de colère; mais ce dernier sentiment finit par prendre le dessus.

Il était évident que tout avait été préparé entre Dorothee et sa mère : c'était une réconciliation que l'on voulait, sans doute; et pour la lui imposer on avait compté sur son étonnement, sur son embarras, sur sa faiblesse peut-être...

Cette dernière idée le révolta. L'âge n'avait point tellement calmé cette âme que

le dépit ne pût s'y transformer facilement en indignation.

Son premier mouvement fut de repousser la mère et la fille, et de se renfermer dans son appartement; mais la présence des invités le retint.

Il était debout à la même place, balançant encore sur ce qu'il devait faire, lorsque Charlotte parut, conduite par William et par Dorothee.

Son regard rencontra en entrant celui du major, et elle recula.

— Je vous présente madame de Nugel, mon père, dit Dorothee sans oser lever les yeux.

Loffen fit un mouvement.

— Pardon d'avoir osé... venir... balbutia Charlotte... J'aurais dû... vous prévenir.

— M. le major n'a pas besoin d'être averti pour bien recevoir ses hôtes, observa William avec intention.

— C'est moi, d'ailleurs, qui l'ai voulu, reprit Dorothee, et j'en avais le droit...

Son père lui jeta un regard sévère.

— C'est aujourd'hui la Saint-Léonard, continua la jeune fille.

Les invités s'étaient approchés; le major comprit qu'il devait cacher son dépit. S'inclinant donc légèrement :

— Ma fille a raison, madame, dit-il avec roideur; elle est ici souveraine maîtresse aujourd'hui, et c'est elle seule qui vous reçoit.

— Alors, à table ! dit William.

Chaque invité prit le bras d'une dame, et le major, qui demeura seul avec madame de Nugel, fut forcé de lui offrir la main.

Mais en passant par le salon de musique pour se rendre à la salle à manger, il aperçut tout le monde arrêté devant une grande toile nouvellement suspendue au mur : c'était le portrait relégué jusqu'alors dans le cabinet noir, et qui représentait Charlotte dans l'éclat de sa jeunesse.

— Qui a mis ce tableau ? s'écria le major, dont les yeux étincelèrent.

— Moi, répondit doucement Dorothee.

— Et qui vous avait permis... ?

— Personne, mon père... Mais c'est la Saint-Léonard.

— C'est juste, s'écrièrent tous les convives en riant; c'est la Saint-Léonard !

Loffen se mordit les lèvres.

— Ne craignez rien, monsieur, dit madame de Nugel tout bas; ce portrait me représente jeune, belle, heureuse... vous voyez que nul ne m'a reconnue.

Le major ne répondit rien.

On passa à la salle à manger, et tout le monde prit place à table.

Loffen se trouva assis près de madame de Nugel, à qui Dorothee avait cédé ses fonctions; et qui devait faire les honneurs du dîner.

Le major s'était décidé à éviter un scandale, mais non à cacher son mécontentement; il le montra même avec d'autant plus d'affectation, qu'il se sentait, au fond du cœur, moins irrité qu'il ne l'eût voulu.

Il avait beau se répéter qu'il était le jouet d'un complot arrangé entre Charlotte et sa fille, intéresser son honneur à le rendre utile, et s'exciter tout bas à l'indignation, une sorte d'indulgence attendrie le gagnait malgré lui; c'était la première fois qu'il se trouvait trop patient et trop doux !

Il se décida à garder au moins un silence qui pût témoigner de son déplaisir.

Madame de Nugel n'essaya point de l'interrompre; mais le major ne put échapper à ses soins muets.

Quoi qu'il fit, tous ses besoins étaient prévenus, tous ses désirs satisfaits; les mets et les vins qu'il préférait lui étaient seuls offerts, car Charlotte n'avait oublié aucun de ses goûts.

Pour la première fois enfin, depuis quinze années, il retrouva autour de lui cette surveillance expérimentée et sans distractions de la femme qui a partagé notre vie, et que ne peut remplacer la fille la plus tendre.

(La fin au prochain numéro.)

plus grossier que le nommé Joyeux est resté tranquillement dans sa garnison et n'a pris aucune part aux manœuvres.

» Ce réserviste a été puni, pour ce fait, de 60 jours de prison, dont huit de cellule de correction, et mis nominativement à l'ordre de la 45^e division d'infanterie.

» Le général commandant en chef porte ce fait à la connaissance des militaires du 8^e corps et prévient qu'il punirait avec la même sévérité tout colportage de pareils récits, lors même qu'ils n'auraient pas lieu dans un but d'indiscipline ou de malveillance, lesdits récits étant, de la connaissance même de ceux qui les répandent, une calomnie à l'adresse de leurs chefs.

» Le présent ordre sera lu à trois appels consécutifs dans tous les corps de troupes et détachements de la 8^e région.

» Au quartier général à Bourges, le 2 octobre 1876.

» Le général commandant le 8^e corps d'armée,

» Signé : A. DUCROT. »

Cet ordre déplait au XIX^e Siècle ; à la rigueur, la feuille de la bohème universitaire permettrait au général Ducrot de signaler le mensonge du soldat Joyeux, quoique cela prive la presse radicale d'un précieux argument ; mais pourquoi le général a-t-il parlé de « certains bruits absurdes et mensongers mis en circulation ? » Ce mécontentement est un aveu ; on avait « mis en circulation » ces « bruits absurdes et mensongers, » dans l'espoir d'amener le changement du commandant en chef du 8^e corps d'armée ; maintenant qu'on a échoué, on voudrait faire oublier ces manœuvres, afin de pouvoir les recommencer à la première occasion. Des ordres comme celui du général Ducrot déjouent ces honnêtes calculs.

A propos de la nomination de M. le général de division Lallemand, appelé au commandement en chef du 45^e corps, en remplacement de M. le général Espivent de la Villeboisnet, le *Petit Marseillais* exhume l'un des traits de courage et de sang-froid qui honorent le plus le nouveau commandant en chef. C'était à Reischoffen :

« Dans la journée du 6 août 1870, au soleil levant, les Prussiens engagèrent le combat par un feu roulant contre les troupes gardiennes de Reischoffen et de Freschwiller. Accablés par le nombre, les défenseurs de Reischoffen durent, à la tombée de la nuit, rejoindre le gros des troupes, reculant vers Saverne à marche forcée. La plupart avaient péri dans la mêlée finale, mais leurs coups de sabre avaient au moins épiquement vengé la défaite.

» Ce soir-là eut lieu l'héroïque charge des cuirassiers, le combat de géants dont la France s'honore !

» Nos soldats brûlaient leurs dernières cartouches, mais déjà l'ordre de la retraite avait été donné.

» Tristes et mornes, ils quittaient le champ de bataille qu'ils venaient d'arroser de leur sang.

» D'une compagnie, il ne restait plus que quinze hommes, soutenant leur capitaine, qui était tombé foudroyé par la dernière balle prussienne.

» Au détour du chemin, les glorieux débris se trouvèrent en face du général Lallemand qui, l'œil injecté de sang, arrêta d'un geste la petite troupe :

» — Mes enfants, dit-il, nous sommes vaincus, mais pas déshonorés ! Pour moi je veux mourir !

» Et montrant du doigt la plaine :

» — Voyez, ajouta-t-il, là-bas, ce canon ; finissons dignement la journée, en le prenant.

» En prononçant ces mots, le général Lallemand tira son sabre et s'élança en avant. Electrisés par tant de courage, les 15 survivants le suivirent et un quart d'heure après le canon était entre leurs mains.

» Inutile de dire que le général Lallemand fut le premier à mettre la main sur le canon. Malheureusement le général était blessé au bras, et la lutte héroïque qu'ils avaient commencée dut s'arrêter là.

» Le précieux canon fut cependant remis au maréchal de Mac-Mahon qui embrassa avec effusion le général Lallemand et félicita ses compagnons d'armes de leur belle et courageuse conduite. »

LA CHARITÉ D'UN RÉPUBLICAIN.

Les journaux ont publié le récit d'un incident qui vient de se produire et qui montre que les révolutionnaires ne reculent devant aucune infamie pour pervertir les esprits et corrompre les consciences.

Ecoutez plutôt :

Depuis un nombre immémorial d'années, les habitués de la Bibliothèque nationale voyaient régulièrement assis, à l'angle du côté gauche de la grande salle de travail, un vert vieillard, de forte carrure, de haute stature, replié sur quelque in-folio vénérable, devant une pile de dictionnaires. Quand était-il venu là pour la première fois ? Que sortait-il de ces perpétuelles recherches ? Était-ce un savant étranger ? Un journaliste ? Un auteur ? Sa figure intriguait les nouveaux venus.

Physionomie joviale et fine, cheveux blancs, épaisses moustaches taillées en brosse, une certaine lassitude des choses dans le regard, les traits estompés par des souvenirs plus que par les années, la démarche pesante, une lourde canne dans sa main, un manteau jeté sur ses épaules, voilà le portrait de cet homme. On finissait toujours par entrer en relation avec lui. Il s'ouvrait vite à la causerie, abondait en remarques originales, en ingénieuses réminiscences d'histoire ou de philosophie. Son esprit était vastement cultivé, son langage rencontrait parfois de ces énergiques bonheurs de mots que trouvent seuls les étrangers aux prises avec notre idiome et leur idée. C'était, en somme, un véritable type très-curieux, très-bienveillant, très-attirant même. Il s'appelait Lizabe Ruffoni.

Or, Lizabe Ruffoni vient de mourir. Sa malheureuse femme, au moment de lui rendre les derniers devoirs, s'aperçoit que sa détresse est telle qu'elle ne peut faire face aux frais nécessités par les funérailles ; une idée lui vient.

Il y a, à Paris, un Italien naturalisé qu'on nomme Cernuschi, ancien directeur du *Siècle*, spéculateur enrichi, libre-penseur à tous crins, outrancier démocrate. Ce monsieur, à l'époque du plébiscite, donna deux cent mille francs au comité antiplébiscitaire. Sa conduite au *Siècle* pendant le siège et pendant la Commune ne fut pas sans inquiéter et décontenancer ses coreligionnaires eux-mêmes. Il a fait construire au parc Monceaux un hôtel magnifique que vous n'êtes pas sans avoir admiré au passage.

Riche, se faisant honneur de sa fortune, généreux envers ses amis politiques, il n'y avait pas de raison pour croire qu'il ne le fût pas envers les malheureux. C'est à lui que s'adresse par une lettre rendue publique, la veuve de Ruffoni. Les deux compatriotes s'étaient connus dans le même camp ; peut-être se fréquentaient-ils encore.

Que croyez-vous que le richissime Cernuschi ait trouvé à répondre à cette juste demande ? Il a envoyé son secrétaire à la pauvre femme pour lui promettre de se charger de tout, à condition que l'enterrement serait civil.

Comprenez-vous bien ? Voilà un homme qui meurt dans des idées religieuses que nous ignorons, mais au moins sans volonté d'être *enfermé*. Il est pauvre, mais il a été secrétaire de Mazzini. Un enterrement civil à cet homme, cela pourrait bien faire de la réclame à la libre-pensée. Et M. Cernuschi, ce Crésus, ne voit plus la question d'humanité, mais bien la question de parti. Il conçoit l'idée monstrueuse d'acheter le corps, de profiter de la misère de la veuve Ruffoni pour lui soustraire le cadavre de son mari.

Mais cette idée est un crime sans nom ! Cette tentative est une honte pour toute la confrérie des libres-penseurs ! Mais ce recrutement des cercueils pour les manifestations athées est une des violations les plus épouvantables qui aient encore été commises sur la conscience humaine ! Ah ! bien oui ! le citoyen Cernuschi songe bien à toutes ces balivernes.

Il a fallu qu'un maître d'hôtel prit l'enterrement à sa charge ; qu'un homme probablement de peu de ressources, mais aussi, sans doute, de moins de philosophie que l'ancien directeur du *Siècle*, lui donnât cet exemple de charité non pas chrétienne, mais toute vulgaire, et permit à la veuve d'écrire au faux philanthrope cette fière phrase que nous lisons dans sa seconde lettre :

« Le cher homme a été emporté hier dans le convoi du pauvre, bien préférable au plus riche appareil acheté au prix du devoir et de la conscience. »

Tout est là, et cela juge un homme et le condamne sans retour. Il a eu l'occasion de faire le bien comme il doit être fait, gratuitement ; sa situation de fortune lui en faisait une obligation. Il devait se montrer *homme*, il a préféré n'être que républicain.

Ce fait qu'un hasard a livré à la publicité n'est malheureusement pas le seul qui pourrait être signalé à la conscience des honnêtes gens, et parmi ces enfouissements scandaleux il en est plus d'un qui n'a été que le résultat d'un trafic entre les apôtres de l'athéisme et les familles indigentes. L'achat des cadavres figure dans le bilan de la révolution.

Faut-il s'étonner après cela si les statistiques judiciaires constatent que depuis quelques années les cours d'assises sont forcées de multiplier leurs sessions en raison du nombre des crimes qui lui sont référés ; et ces crimes sont par leur nature de ceux qui indiquent le mieux un abaissement dans le niveau moral, ce sont les vols, les faux, les détournements et surtout les attentats à la pudeur. Les républicains nous avaient fait entrevoir un âge d'or, ils nous avaient annoncé le règne de la vertu. Jamais les juges n'ont été plus occupés, jamais les prisons n'ont été plus remplies. Les doctrines athées et socialistes, les dérèglements d'une presse qui chaque jour glorifie l'assassinat, qui excuse l'incendie et admire les monstres comme Marat, ont produit ces tristes résultats.

Etranger.

ORIENT.

L'Agence Mac-Lean a communiqué la dépêche suivante de Berlin :

Un premier-Berlin de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, d'origine officieuse, fait la plus grande sensation dans les cercles diplomatiques. Cet article est essentiellement dirigé contre la politique actuelle du gouvernement anglais. Voici ce qu'il dit :

« Tous les efforts des grandes puissances qui se sont produits jusqu'à ce moment devaient fatalement échouer vis-à-vis d'un Etat tombé en pourriture (*sic*) ! Personne en Europe n'aurait pu prévoir le suicide de l'avant-dernier sultan, dont la mort a été occasionnée par une paire de ciseaux de fabrication anglaise. Parler d'une Constitution à côté du Coran est une pure chimère.

» La réunion d'une flotte internationale devant Constantinople, produirait, selon toutes les probabilités, les mêmes effets que la masse des notes et documents échangés depuis des années entre les différents gouvernements et traitant de cette interminable question d'Orient. On ne peut pas blâmer le gouvernement du czar de réserver toutes ses sympathies à la cause serbe.

» Le *status quo ante bellum* est un point de vue surpassé et forcément devancé. C'est maintenant le tour des faits et de l'action afin de créer pour l'avenir quelque chose de durable et de stable. »

D'après une dépêche de l'Agence Havas, on mande de Vienne qu'un communiqué, adressé par l'ambassade ottomane aux journaux de Vienne, dit que la Porte s'opposera au passage des navires des puissances étrangères à travers les Dardanelles si l'on use de violence à l'égard de la Turquie, et que le sultan et tous les membres du gouvernement ottoman se transporteront à Andrinople.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Dans la journée de samedi, M. Ardouin, Ernest, architecte, demeurant rue d'Orléans, a trouvé sur la voie publique une somme de 70 fr. en billets de banque ; il s'est empressé d'en faire la déclaration au bureau de police.

Un quart d'heure après, un employé à la recette du gaz est allé faire la déclaration de cette perte, et il est rentré aussitôt en possession de son argent.

COUR D'ASSISES.

Voici les noms des jurés de l'arrondissement de Saumur appelés à siéger dans la

prochaine session des assises de Maine-et-Loire, qui s'ouvrira à Angers le lundi 20 novembre :

MM.

Ecot, Michel, banquier à Montreuil-Bellay.

Nau-Chollet, Paul, propriétaire à Vannes-sous-Montsoreau.

Henry, Honoré, propriétaire à Neuillé.

Chabeauté, Louis, négociant à la Plaine.

Delaunay, Casimir, propriétaire à Vihiers.

Rossignol, Théodore, propriétaire à Blandou.

Girard, Edouard, conseiller d'arrondissement à Saumur.

Le ministre de la guerre vient d'adresser une circulaire aux commandants de corps d'armée pour leur annoncer qu'il a décidé que les militaires de toutes armes libérables du service actif d'ici au 30 juin 1877 inclusivement, et actuellement dans les corps, seront envoyés en congé le 40 novembre prochain.

Ceux de ces militaires qui sont actuellement en congé, à un titre quelconque, pourront obtenir des prolongations jusqu'à cette époque, par les soins des généraux commandant les corps d'armée de leur résidence. Cette disposition ne s'applique pas aux permissionnaires.

Les hommes qui seraient punis de prison au moment de l'envoi en congé seront maintenus au corps jusqu'à l'expiration de leurs punitions.

ARMÉE TERRITORIALE.

Les hommes de l'armée territoriale appartenant aux classes de 1865 et 1866 sont informés qu'ils devront se présenter le dimanche 15 octobre au chef-lieu de la brigade de gendarmerie de leur domicile pour recevoir du commandant de cette brigade leur livret individuel renfermant les titres dont ils doivent être pourvus.

Ceux qui ne se conformeraient pas aux prescriptions du présent avis seraient passibles d'une punition disciplinaire.

Le commandant de recrutement,
CODET.

Au moment des vendanges, nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs sur un accident qui vient d'attrister le canton de Cormery, arrondissement de Tours.

Vendredi dernier, vers trois heures du soir, le nommé Gaumé, propriétaire au Hallebardeaux, commune de Truys, près Cormery, était occupé à fouler sa vendange dans une cuve ; l'asphyxie vint le surprendre tout-à-coup et le foudroya.

Sa femme, qui était présente, voulut le secourir ; ses efforts furent non-seulement impuissants, mais un peu plus elle aurait eu le même sort que son mari. Elle fut retirée assez promptement, et malgré le commencement d'asphyxie qui s'est produit sur elle, on espère la sauver.

Nous ne saurions recommander trop de prudence à nos vigneron et vendangeurs pour se préserver d'aussi pénibles accidents.

Le conseil de guerre maritime permanent du port de Cherbourg vient de condamner à deux ans de prison un jeune réserviste du 1^{er} régiment d'infanterie de marine pour avoir outragé par gestes et menaces un de ses supérieurs.

Par décision en date du 20 septembre, une session extraordinaire, exclusivement réservée aux conditionnels d'un an, sera ouverte devant la faculté des Sciences de Rennes, le 25 octobre prochain, pour les épreuves du baccalauréat ès-sciences.

Le Rentier annonce que le paiement du coupon sur les obligations de la Compagnie de la Vendée, qui était payable le 1^{er} octobre, est retardé jusqu'au 23.

La semaine dernière, le sieur Turpault, mécanicien à Neuville (Vienne), conduisant à Ayrion sa machine à battre, a eu le bras gauche pris dans un engrenage.

La gravité de la blessure était telle que l'amputation jusqu'au-dessus du coude a été jugée nécessaire.

Le sieur Turpault a supporté cette cruelle opération avec un grand courage.

Nous extrayons du journal la *Chronique Inférieure* les lignes suivantes, à propos du *Trouvère* qui a été joué dimanche dernier

sur le théâtre de la Rochelle, par la Compagnie parisienne; nos lecteurs apprécieront :

« Eh bien ! Rochelais, mes frères, vous tous qui avez eu la malchance d'aller dimanche soir au théâtre, que dites-vous de la Compagnie parisienne qui a eu l'honneur de représenter devant vous l'œuvre immortelle de Verdi, cet opéra populaire qui a nommée de Verdi, cet opéra populaire qui a nommé de Verdi ? Avez-vous été assez volés et le four a-t-il été assez complet ? Jamais, de mémoire d'habitué du théâtre de La Rochelle, notre scène n'avait été foulée du pied par de semblables cabotins.

« Est-il besoin de vous raconter la représentation ? A quoi bon ? Au moment où j'écris, j'ai dans l'oreille un tel bruit de sifflets, de chahuts, de ricanements, que je ne me sens vraiment pas le courage de dire leur fait à ces malheureux artistes qui seraient, à tout prendre, excusables, s'ils n'avaient eu à mes yeux le tort impardonnable de considérer la scène du théâtre de notre ville comme un beuglant de quatrième catégorie. Je n'en dirai pas davantage, ne voulant pas nuire à l'avenir de ces chanteurs dans les cafés concerts de Nioul ou de Saint-Martin-de-Ré.

« Après tout, ce que je pourrais en dire leur serait parfaitement égal. Ils ont empoché une fort belle recette, ma foi, et si nos directeurs privilégiés, qui se suicident ou qui font faillite, en réalisaient de semblables, M. Filhol serait encore plein de vie et M. Barrielle n'aurait pas filé en Belgique, à ce qu'on vient de m'assurer.

« Mais, à La Rochelle, lorsqu'une troupe sédentaire sérieuse et un directeur consciencieux desservent le théâtre, la toile se lève devant 14 spectateurs et la recette se chiffre par un déficit de cent écus. Quand, au contraire, des faiseurs, s'intitulant artistes de Paris (oh ! Paris, que de mal tu nous causes !) viennent ici en représentation, on s'étouffe dans les loges et les louis s'empilent dans la caisse du Barnum !... »

PRÉJUGÉS POPULAIRES.

Les tisanes. — Les tisanes sont un préjugé national. Dans les autres pays on laisse les malades libres de boire ce qui leur plaît, le médecin s'en préoccupe à peine. Les étrangers se moquent de nous à cause de cela.

Rien n'est plus agréable aux fiévreux que l'eau pure, et l'on voit des enfants, qui n'ont aucune opinion préconçue, refuser obstinément toute autre boisson, mais le médecin français qui prescrirait de l'eau pure verrait sa clientèle le quitter. Le public veut des tisanes, et le médecin est forcé d'en ordonner; c'est de sa part une petite lâcheté inoffensive à laquelle il se plie pour avoir la paix. Ce que les anciens appelaient *plisanes* étaient des soupes, des purées, des bouillies contenant des farines, des graisses, du miel, du vinaigre. On les faisait d'autant plus épaisses que le malade approchait davantage de la guérison.

Faits divers.

Une démonstration républicaine, qui a dégénéré en véritable scandale, a troublé la représentation qui avait lieu le dimanche 1^{er} octobre au théâtre de Valence.

On jouait le drame intitulé : *Les Quatre Sergents de la Rochelle*. Les cris de : *Vive la République ! et : Vive la Liberté !* n'ont cessé d'interrompre la représentation.

Cette pièce se terminait par une apothéose. Au dernier acte, la Liberté, « aux puissantes mamelles, » est apparue sous la figure d'une demoiselle de la comédie, coiffée du bonnet rouge, un drapeau à la main, au milieu d'un nuage flamboyant.

Le tumulte a été alors à son comble, les cris couvraient la salle et des rappels successifs ont été faits aux acteurs.

Le préfet de la Drôme a interdit toute nouvelle représentation de la pièce.

Dans la nuit du 4 octobre, une croix en fonte, toute neuve, qui avait été plantée à Lardenne, sur la route de Toulouse à Lombez, a été brisée en mille morceaux, à coups de marteau probablement. C'est un exploit des nouvelles couches.

On écrit d'Agen :

M. Vernes, employé chez M. Vidal, à Porte-Sainte-Marie, est tombé dans un tonneau de vinaigre et en a été retiré mort. M. Vidal, qui s'était jeté à son secours, a été retiré aussi asphyxié, mais ce dernier survivra.

M. Vernes est mort dans d'atroces douleurs.

Le *Journal de Bordeaux* signale un phénomène on ne peut plus curieux : c'est une jeune fille, visible en ce moment à Bordeaux, rue Voltaire, et qui, née sans bras, se sert de sa bouche d'une façon merveilleuse.

Elle écrit la gothique, la ronde et une anglaise très-fine avec la même facilité que le ferait un calligraphe.

Elle enfle les aiguilles du plus petit module, brode de la tapisserie, tricote, fait du crochet, marque le linge, brode des perles, les enfle, coupe du papier avec une régularité merveilleuse.

Avec la bouche, elle fait un nœud marin des plus solides.

Ajoutez à cela que cette jeune fille, qui a de vingt-trois à vingt-quatre ans, est assez jolie; le front haut et intelligent, ses yeux d'une douceur remarquable; sa vue n'inspire pas la répulsion qu'on éprouve devant des difformités horribles, ou des infirmités qu'on montre dans les foires.

Dernières Nouvelles.

On annonce que l'Angleterre, avec la coopération des autres puissances, a fait à la Porte une nouvelle demande d'armistice, comme dernière tentative, pour empêcher un conflit plus grave.

L'Agence Havas nous donne aujourd'hui le texte d'une dépêche adressée par lord Derby à sir Elliot, où nous trouvons encore d'autres réclamations formulées par le gouvernement anglais.

Voici la conclusion de cette dépêche :

« Votre Excellence demandera, au nom de la reine et du gouvernement de Sa Majesté, réparation et justice. Vous insisterez pour qu'il soit procédé immédiatement à la reconstruction des maisons et des églises, et que l'assistance nécessaire soit donnée pour aider à rétablir l'industrie des laines et autres, et pour que des mesures soient prises pour porter secours à ceux qui ont été réduits à la misère. Enfin, vous indiquerez comme une mesure de nécessité absolue que les quatre-vingt femmes perdues, soient retrouvées et rendues à leurs familles.

« Votre Excellence recommandera aussi que de grands exemples soient donnés sur les lieux mêmes où les atrocités ont été méditées et accomplies. Les individus qui ont été décorés ou ont reçu une promotion sous une fausse impression de leur conduite, devront être jugés et dégradés, si cela n'a pas déjà été fait; et tous les efforts possibles devront être entrepris pour rétablir la confiance publique. Dans cette vue, il serait bon, à titre de mesure provisoire et sans préjudice de tous arrangements ultérieurs qui pourraient être pris de concert avec les puissances, que les districts où l'ordre a été troublé fussent placés sous l'administration d'un commissaire énergique, qui serait spécialement nommé à cet effet, et qui, s'il n'est lui-même un chrétien, eût au moins pour conseillers des chrétiens en qui la population chrétienne ait pleine et entière confiance.

« Votre Excellence ne doit pas omettre de parler, en termes énergiques, de la négligence apportée par les autorités locales et de l'insuffisance de l'enquête ouverte par Edib Effendi, dont le rapport, officiellement communiqué aux puissances, semble aujourd'hui ne mériter aucune confiance. »

Nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts tentés par l'Angleterre pour arriver à la paix; mais nous doutons du succès de cette démarche.

On annonce encore que des ordres ont été donnés en Russie pour empêcher le départ de nouveaux volontaires. Mais comme cet ordre est donné en même temps que celui de la mobilisation de l'armée, nous ne pouvons y voir qu'une mesure de précaution pour maintenir au complet les cadres de l'armée russe.

Tout l'espoir repose aujourd'hui sur la demande d'armistice que l'Angleterre vient d'adresser à la Turquie, avec menace, en cas

de refus, de lui retirer son appui.

Mais cet espoir est bien fragile, s'il est vrai, comme beaucoup le pensent, que la Turquie désire la guerre, croyant se sauver au milieu d'une conflagration générale.

Chronique Financière.

Bourse du 7 octobre 1876.

Les appréhensions causées par les complications de la question d'Orient paraissent moins vives aujourd'hui. On croit à une trêve. Les recettes générales achètent 17,000 francs de rente 3 0/0 et 6,500 de rente 5 0/0. Les fonds anglais sont fermes à 96. Les places allemandes ont une bonne tenue. Le 5 0/0 débute à 106,40, s'élève à 106,47 1/2 et finit à 106,40. Le 3 0/0 fait 71,30 et 71,37 1/2, la rente italienne 73,65 et 73,50. Les établissements de crédit donnent lieu à un faible mouvement d'affaires. Les chemins de fer gagnent 5 fr. sur le cours d'hier : 4,275 fr. le Nord et 4,017 le Lyon. En banque, les transactions sont actives sur le Turc de 12 fr. à 12 fr. 45. Banque ottomane 375 à 377. L'Egyptienne 1873 se traite de 242 à 243,75. Clôture faible par suite du manque d'affaires. — ERIC.

Publications de mariage.

Auguste Beaumont, journalier (veuf), de Saumur, et Joséphine Herbault, journalière (veuve), même ville.

Louis Aubert, valet de chambre, de Paris, et Elisa-Eléonore-Henriette Métayer, domestique, de Saumur.

Pierre Laveau, garçon boulanger (veuf), de Saumur, et Marie Turpault, sans profession (veuve), de Bourgueil.

Urban Mariet, portefaix, de Saumur, et Marie Magé, chapeletière, même ville.

Félix-Joseph Posson, meulier, de Saumur, et Marie-Françoise Aury, lingère, même ville.

Théâtre de Saumur.

ROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 9 octobre 1876.

Ouverture de la saison théâtrale.

LA DAME BLANCHE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique de Boïeldieu.

LES NOCES DE JEANNETTE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de MM. Michel Carré et J. Barbier, musique de Victor Massé.

Ordre : 1^o Les Noces de Jeannette; 2^o la Dame Blanche.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

TABLEAU DE LA TROUPE.

ADMINISTRATION.

MM.
E. CHAVANNES, directeur, administrateur.
Gustave Simon, régisseur général.
Destez, premier régisseur.
Ludovic, second régisseur.
Mignon, régisseur des chœurs.
Gustave Lelong, premier chef d'orchestre.
Alphonse Braut, second chef d'orchestre, répétiteur des chœurs.
Baudrier, second chef d'orchestre, répétiteur des chœurs.
Albertini, pianiste accompagnateur et répétiteur.
David, contrôleur en chef, chargé de la location.
Chouanet, machiniste en chef.
M^{me} Caillé, costumière.

Opéra-Comique, Traductions, Opérettes.

MM.
Billon, premier ténor.
X..., second ténor.
Gaillard, baryton.
Miscarol, première basse.
Leroy, seconde basse.
Moreau, ténor, ténor d'opérettes.
Léon Gacon, second ténor.
Gustave Simon, larquette.
Destez, des secondes basses.
Lestempe, troisième ténor.
Ludovic, des larquettes.
Eugène, troisième basse, grand coryphée.
Chauvier, coryphée ténor.
Godivier, coryphée basse.
Mignon, coryphée basse.

M^{mes}
Barwolf, première chanteuse légère.
Rita Lelong, première dugazon, première chan-

teuse d'opérettes.

Angé, première duègne.
Eugénie Simon, seconde dugazon.
Leroy, des secondes dugazon.
Aimée Crosse, seconde dugazon.
Letempe, coryphée, premier dessus.
Mignon, coryphée, deuxième dessus.
Vingt choristes.

Drame, Comédie, Vaudeville.

MM.

Joissant, premier rôle en tous genres.
Veillet, jeune premier rôle, jeune premier.
Dubroni, premier amoureux.
Lassalle, deuxième amoureux.
Desury, premier rôle marqué, père noble, financier.
Servat, premier comique en tous genres, chantant l'opérette.
Gustave Simon, premier comique marqué.
Moreau, jeune premier comique.
Léon Gacon, jeune premier comique.
Destez, troisième rôle, second premier rôle.
Leroy, troisième rôle.
Mignon, deuxième comique, des grimes.
Hamoneau, des seconds comiques.
Ludovic, des pères nobles.
Letempe, des amoureux.
Chauvier, rôles des convenances.
Constant et Guiraud, utilités.

M^{mes}

Verteuil, premier rôle en tous genres.
Joissant, jeune premier rôle.
Eugénie Simon, jeune première, ingénuité.
Servat, jeune première.
Eugénie Vauthier, première soubrette, travesties, des chanteuses d'opérettes.
Angé, première duègne, mère noble.
Aimée Grémot, ingénuité, jeune soubrette.
Gabrielle Leroy, coquette, rôles de genre.
Leroy, jeune soubrette, travesties.
Ancel, coquette, rôles de convenances.
Aimée Crosse, des amoureux.
Clémence Mignon, des soubrettes.
Letempe et Paumier, utilités.
MM. Paumier et Constant Bréant, souffleurs.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellaort, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N^o 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N^o 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N^o 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N^o 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N^o 48,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N^o 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean; M. GONDRAND, rue d'Orléans; M. BRSSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o, 26, place Vendôme, Paris. (31)

Purgatif et Dépuratif économique, efficace, facile à prendre, les *Pilules écossaises* de CAUVIN se trouvent dans toutes les pharmacies. 30 pilules, 2 fr.

P. GODET, propriétaire-gérant.

36, rue Saint-Laud, A ANGERS, rue Saint-Laud, 36.

MAISON MAIRET J^{NE}

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

Lundi 9 Octobre et jours suivants

LIQUIDATION GÉNÉRALE

DE TOUTES LES MARCHANDISES composant les grands assortiments de la Maison, dont les prix ont été considérablement diminués, et mises en vente avec un **ESCOMPTE DE 25 0/0** sur tout achat au **COMPTANT**.

Toutes les **NOUVEAUTÉS** commissionnées en fabrique et achetées sur la place de Paris, pour la **SAISON D'HIVER**, seront vendues aux mêmes conditions.

La Maison MAIRET n'offre aux Dames que des étoffes de premier choix, de très-bon goût et d'excellente qualité.

Escompte : 25 0/0 au comptant.

NOTA — La vente commencera à partir de 10 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir.

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

M. JEAN CHEDEAU, ancien avoué à Saumur, ayant cessé ses fonctions et désirant retirer son cautionnement, fait la présente déclaration, conformément à la loi. (390)

RETRAIT DE CAUTIONNEMENT.

La succession de M. ROBERT-ÉDOUARD CHEDEAU, ancien notaire à Saint-Clément-des-Loges, étant dans l'intention de retirer le cautionnement de M. Chedeau, fait la présente déclaration, conformément à la loi. (391)

A VENDRE

DE SUITE,
En bloc ou par lots,
UN PRÉ

D'une contenance de 15 hectares 50 ares, situé près Saumur, au lieu dit les Huraudières, dans lequel se trouve bâtie une charmante maison avec ses communs, et deux jardins; le tout affermé 1,800 francs.

S'adresser, pour traiter, à MM. MESNARD et JURTTE, qui se trouveront tous les samedis et dimanches à l'étude de M. CLOUARD, notaire, et à ce dernier, chargé de la vente, et dépositaire des titres de propriété.

PENSION

DES SOUS-OFFICIERS DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE.

On demande de suite UN ENTREPRENEUR pour la pension des sous-officiers de l'École de cavalerie.

Pour les renseignements, s'adresser au commandant en second de l'École, à Saumur.

NOUVEAU CHAUFFAGE

MOUSSERON

20, Boulevard des Filles-du-Calvaire, 20, à PARIS.

Foyers pour cheminées, Fourneaux de cuisine, Poêles, Brazeros sans tuyaux, Calorifères, depuis 25 francs, Grilles économiques pour foyers de fours, et de Générateurs fixes et mobiles, chemins de fer et navigation.

LA MAISON GUSTAVE GIRARD BLANC ET LINGERIE

Rue Saint-Jean, 42,

Demande un jeune garçon de magasin.

Médecine, Pharmacie.

ÉPILEPSIE

Crises nerveuses, — Hystérie. Traitement gratuit jusqu'à disparition des crises. — Docteur RIVALLS *, 107, rue de Rennes, Paris, de 2 à 3 heures, ou par correspondance en province et à l'étranger. — Nombreuses guérisons.

CONTRE 10 FR. adressés au D^r de la pharmacie, 18, rue d'Assas, Paris, on reçoit franco par retour du courrier médicaments et conseils nécessaires pour toutes les maladies contagieuses des deux sexes. Emploi facile en secret par les personnes les plus délicates.

OBESITÉ, — MAIGREUR. Indication précise pour faire cesser la maigreur ou diminuer l'embonpoint, sans remèdes et sans altérer la santé. 2 fr. franco par la poste, et 2 fr. 25 sous pli cacheté. M. BERNARD, chimiste, 20, rue de Vélizy, à Bellevue, près Paris. (404)

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

LE BIEN PUBLIC

Journal quotidien, politique et littéraire
LE PLUS VARIÉ DES JOURNAUX SÉRIEUX
Informations rapides et précises
Expédié par les trains-poste du soir

PRIMES EXCEPTIONNELLES

La Réforme économique,
Le Journal des Jeunes Mères,
La Vie domestique, etc.

DÉPARTEMENTS

Trois mois : 15 fr. | Six mois : 30 fr. | Un an : 60 fr.

Un Numéro : 15 centimes

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS

Sur demande par lettre affranchie

Paris, Rue Coq-Héron, 5

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON AVEC PETIT JARDIN

Grand'Rue, 75.

S'adresser à M. MAYET, même rue, n° 49. (302)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON D'HABITATION

Avec ou sans grand jardin,

Rue du Pressoir-Saint-Antoine.

S'adresser à la Fuie. (486)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 12,

Occupée autrefois par M. Ferbu, tailleur.

S'adresser à M. FERBU père.

AVIS AUX PIANISTES

Pour répondre à de nombreuses demandes, M. LÉPICIER, fabricant de pianos (ancienne maison Gillet), rue des Arènes, 18, à Angers, passera quatre ou six fois par an quelque temps à SAUMUR, pour y accorder, par abonnement ou non, pianos et harmoniums.

Dix médailles obtenues aux Expositions de Paris, Angers, etc., sont une garantie des soins apportés à la fabrication et aux réparations de pianos et orgues faites par cette maison. — Très-grand choix de pianos. — Vente et Location. — Echange de pianos de Pleyel, Erard, Herz, etc., contre tous pianos droits.

M. LÉPICIER, devant arriver sous peu de jours à Saumur, prie les personnes qui désireraient traiter quelque affaire ou faire accorder, de donner leur adresse chez M. GRASSET, libraire et marchand de musique, rue Saint-Jean. (509)

LA SITUATION

ET

FIGARO FINANCIER

DEUX JOURNAUX POUR LE PRIX D'UN SEUL

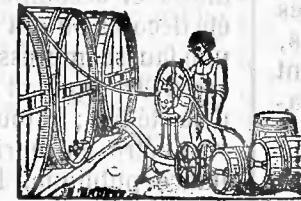
Ensemble : 10 fr. par an ; — 3 mois, 3 fr.
Séparément : Situation, 8 fr. par an ; — 3 mois, 2 fr.
Figaro, 6 fr. par an ; — 3 mois, 1 fr. 50.

Les deux journaux, paraissant, l'un le Jeudi, l'autre le Dimanche, forment la publication la plus complète et la mieux renseignée.

LES PORTEURS DE TITRES, dans un temps où les meilleures valeurs sont atteintes, ont un intérêt pressant à être renseignés, presque au jour le jour, sur l'état du marché, les fluctuations des cours et l'imprévu des événements. Un seul numéro par semaine ne suffit plus.

Cette double publication répond aux besoins du public financier et lui fournit deux journaux pour le prix d'un seul.

Renseignements demandés envoyés SANS FRAIS.
On s'abonne contre envoi de timbres-poste, à l'administration, 33, rue Vivienne, PARIS.



POMPE ROTATIVE

DE J. MORET & BROQUET

Usine et bureaux, 121, r. Oberkampf, Paris
Pour le soutirage et le transport des vins, huiles, bières, essences, et tous liquides.
La Seule adoptée par toute l'industrie vinicole.
Débit selon le N° de 2 à 20,000 litres par heure.
Tuyaux, qualité supérieure, spéciaux pour les Vins.
PROSPÉCTUS FRANCO. — VENTE A GARANTIE.

LES MODES PARISIENNES

Bureaux : 22, rue de Verneuil, Paris.

Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE ÉDITION

COMPRENANT

- 1° Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures;
- 2° Chaque mois, une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures.

UN AN : 14 FR. — SIX MOIS : 7 FR.
— TROIS MOIS : 3 FR. 50.

DEUXIÈME ÉDITION

COMPRENANT

- 1° Chaque semaine, le Numéro de huit pages, comme la première édition;
- 2° Chaque mois, la double planche de Patrons;
- 3° Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, coloriée et imprimée sur papier de luxe.

UN AN : 25 FR. — SIX MOIS : 13 FR. 50.
— TROIS MOIS : 7 FR.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandat-Poste et adressées à M. le Directeur des MODES PARISIENNES, 22, rue de Verneuil, à Paris.

LES PERSONNES

OVULES SUÉDOIS

désireuses de guérir vite et bien : Urines irritées, — Écoulements, — Rétrécissements, — Douleurs de la Vessie et des Reins, — Gravelle, — Goutte et Foie, prendront tout de suite les Ovules Suédois. Seul remède efficace, agréable et peu coûteux. — Boîte de 80 ovules, 4 fr. (franco poste). Conseils gratuits. Pour les cas difficiles, consultation d'un grand médecin. Toutes les maladies des deux sexes : Impuissance, stérilité, pertes, syphilis, sang vicie, etc., sont traitées de 2 à 5 heures et par lettres. — Écrire à Paris, Pharmacie COLOMER, 103, rue Montmartre. — Toutes les maladies nerveuses : Névralgies, — Spasmes, — Hystérie, — Rhumatismes, — Convulsions, — Épilepsie, — Asthme, — Coqueluche, etc., sont traitées par lettres. (141)